

**Déclaration des volumes de chaleur et de froid vendus  
au titre de l'année 2025 de la cinquième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie**

**Partie A (complétée par le représentant légal de la société)**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Société : .....

N° SIREN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Renseigner, pour l'année d'activité de la société et de ses établissements, les volumes de chaleur et de froid vendus sur le territoire national aux ménages et aux entreprises du secteur tertiaire. Il convient de déclarer les volumes sans application de la franchise prévue au 4° de l'article R. 221-3 du code de l'énergie.**

NB : conformément à l'article R. 221-2 du code de l'énergie, les ventes d'énergie utilisée pour la production de chaleur ou de froid, réalisées en exécution de contrats d'exploitation comportant une prestation d'approvisionnement en énergie et une prestation de gestion de l'énergie, sont regardées comme des ventes d'énergie à des consommateurs finals.

Chaleur et froid vendus en 2025 :	kilowattheures d'énergie finale
-----------------------------------	---------------------------------

**Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.**

Fait à .....

Cachet et signature :

Le .....

**Partie B (complétée par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes ou le comptable public)**

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Expert-comptable  Commissaire au compte  Comptable public (pour les régies)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.**

Fait à .....

Cachet et signature :

Le .....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des obligations dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le Ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au *Ministère en charge de l'énergie, DGEC, Pôle national des certificats d'énergie, 92055 La Défense*. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.